



Certificat d'aptitude professionnelle agricole

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Spécialités Conduite d'un atelier de ruminants et Conduite d'un atelier de grandes cultures

APPRENTISSAGE



AGRICULTURE

CAPa MA



Nature : formation diplômante

Niveau : 3

Durée : 2 ans (3570 heures) - de septembre à juin*

**Durée modulable en fonction du niveau initial de compétence du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

L'ouvrier qualifié assure les activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales et/ou animales, dans une logique d'agriculture durable.

Dans le secteur des productions animales, il s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire d'un troupeau de ruminants.

Dans celui des productions végétales, il prépare les parcelles, procède aux semis, surveille la croissance et la protection des végétaux, récolte et conditionne des produits. Pour cela, il est appelé à utiliser les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation.

Dans ces deux secteurs, il est polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées et doit s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques de façon organisée et autonome.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir entre 16 et 29 ans révolus*
- ✓ Avoir suivi au minimum la classe de 3^e pour les candidats âgés de moins de 16 ans
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage
- ✓ Satisfaire à un entretien et/ou à des tests de positionnement

**Des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat*

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
- ✓ Séances de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- ✓ Initiation aux gestes de premiers secours

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ✓ MG 1 : Agir dans des situations de la vie sociale
- ✓ MG 2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- ✓ MG 3 : Interagir avec son environnement social

Modules d'enseignement professionnel

- ✓ MP 1 : Insertion du salarié dans l'entreprise
- ✓ MP 2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- ✓ MP 3 : Techniques et pratiques professionnelles (ruminants ou grandes cultures)

Module d'initiative professionnelle

- ✓ MIP : Ruminants ou Grandes cultures (selon le MP 3 choisi)

RYTHME DE LA FORMATION

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Centre de formation	13 semaines (455 heures)	13 semaines (455 heures)
Milieu professionnel	38 semaines (1330 heures) dont 5 de congés payés	38 semaines (1330 heures) dont 5 de congés payés

La pédagogie de l'alternance repose sur un rythme moyen d'1 semaine en formation et 3 semaines en milieu professionnel.

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'à l'épreuve ponctuelle terminale (EPT).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ✓ Ateliers (agroéquipement, soudure...)
- ✓ Centre de documentation et d'information
- ✓ Centre de ressources
- ✓ Salles informatiques
- ✓ Salles d'éducation socio-culturelle pour les pratiques artistiques
- ✓ Amphithéâtre
- ✓ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ✓ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties et voyages pédagogiques
- ✓ Interventions de professionnels



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Stéphanie GOETZMANN

Mél : stephanie.goetzmann@educagri.fr

Nadia PIGNON

Mél : nadia.pignon@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

100%

Insertion professionnelle à 6 mois

21 %

Rupture des contrats d'apprentissage

24 %

Poursuite d'études

68 %

Interruption en cours de formation

18 %

Satisfaction des apprenants



FRAIS DE FORMATION

- Aucun frais de formation
- Frais connexes (correspondance, droit de copie) : 75 €*
*Tarifs revalorisés chaque année

FINANCEMENT

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.

RÉMUNÉRATION

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire minimum dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Plus d'infos sur la grille de salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Ouvrier agricole polyvalent
- Ouvrier agricole de grandes cultures, polyculture-élevage
- Assistant d'élevage

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité au sein d'entreprises de production agricole de type grandes cultures, élevage ou polyculture-élevage.

POURSUITES DE FORMATION

Le CAPa MA débouche sur la vie active, mais il est possible de continuer à se former en préparant un baccalauréat professionnel ou un brevet professionnel (BP). Le titulaire de ce diplôme peut également compléter sa formation par un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre CAP.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole ●
- Bac pro Agroéquipement ●
- BP Conducteur de Machines Agricoles ●●
- BP Responsable d'Entreprise Agricole, orientation Polyculture-Élevage et Diversification ●
- BP Responsable d'Entreprise Agricole, orientation Agriculture - Maraîchage Biologique ●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP : 38855 (enregistré 29/07/2016)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 16 avril 2024

*Données 2023 (plus de détails sur www.campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul et sur www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)